

À la Maison Jean Lapointe, l'alcoolisme et les autres toxicomanies sont vus comme des maladies ou des désordres, caractérisés par le fait qu'une personne continue de consommer de l'alcool ou d'autres substances malgré les conséquences néfastes qu'entraîne cette consommation. La maladie est habituellement chronique, progressive et peut être fatale si elle n'est pas traitée.

Nous nous préoccupons du rétablissement physique, psychologique et spirituel de chaque personne qui s'adresse à nos services.

L'expérience nous démontre qu'un traitement efficace, combiné à une implication à long terme dans les Groupes d'entraide, peuvent amener la personne alcoolique ou toxicomane à retrouver son équilibre, sans faire usage de substances psychotropes.

Notre objectif

Nous voulons aider les personnes qui vivent des problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie à s'abstenir de toutes substances qui altèrent leur état mental et les empêchent de vivre une vie saine et productive. Nous voulons aussi que ces personnes puissent :

- Reconnaître les conséquences de la toxicomanie dans leur vie et celle de leur entourage;
- Amorcer un changement dans les comportements qui sont associés à la consommation d'alcool et de drogues;
- Maintenir ces changements à plus long terme par l'adhésion aux Groupes d'entraide et aux groupes de support offerts par la Maison.

Le programme

Le programme s'adresse à toute personne âgée de 18 ans et plus qui vit des difficultés liées à sa consommation d'alcool, de médicaments ou de drogues.

Les activités du programme sont réparties en 4 phases distinctes :

PHASE 1 : LA DÉSINTOXICATION

Notre équipe supervise la désintoxication des individus dont la condition nécessite une intervention médicale. Si des soins plus intensifs sont requis, nous prenons des ententes avec un centre hospitalier spécialisé.

PHASE 2 : STAGE À L'INTERNE

Le stage, d'une durée de vingt-et-un à vingt-huit jours, comprend des exposés à caractère éducatif, des lectures, des travaux individuels, des entrevues avec un conseiller spécialisé ainsi que des séances de groupe. Font également partie du programme :

- Un examen médical complet;
- Un plan de traitement individualisé;
- Des séances quotidiennes de relaxation;
- Une évaluation psychologique lorsque la situation le requiert;
- L'identification des facteurs de rechute, dont la connaissance permet de mieux faire face aux situations parfois difficiles qui se présentent après le traitement.

PHASE 3 : SUIVI HEBDOMADAIRE

Ce programme, d'une durée de douze semaines à raison d'un soir par semaine, constitue une suite logique au travail amorcé pendant le stage interne. Ils est principalement constitué de groupes de discussion et vise à accorder un meilleur support au cours des premiers mois qui suivent le traitement.

PHASE 4 : SUIVI MENSUEL

Le suivi mensuel, d'une durée de 12 mois, comprend des exposés thématiques et des ateliers qui permettent d'échanger sur les difficultés qui peuvent se manifester au cours des premiers mois d'abstinence.

Traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies



La Maison Jean Lapointe

Les groupes d'entraide

En plus de la participation aux suivis hebdomadaires et mensuels, nous encourageons l'adhésion aux Groupes d'entraide tels les A.A. (Alcooliques Anonymes). Le résident peut, sur une base volontaire, assister aux diverses réunions qui se tiennent plusieurs fois par semaine à la Maison Jean Lapointe.

L'équipe

Notre équipe d'hommes et de femmes possède les qualifications, l'expérience et l'implication qui donnent à la thérapie de la Maison Jean Lapointe une chaleur et un esprit particulier dont nous sommes fiers.

Nous avons réuni chez nous une équipe d'intervenant(e)s spécialisé(e)s ainsi que plusieurs professionnels du domaine de la santé. Ils sont en mesure de répondre à la multitude de problèmes que présentent les personnes alcooliques et toxicomanes en traitement. Conseillers(ère)s, médecins, psychiatres, psychologues, appuyés par une équipe d'infirmières disponibles vingt-quatre heures par jour, forment cette équipe multidisciplinaire.

Les coûts

Même si une portion importante des frais est supportée par la Fondation Jean Lapointe et le Ministère de la Santé et des Services sociaux, les personnes qui veulent bénéficier des services de la Maison Jean Lapointe doivent défrayer une partie des coûts reliés au traitement.

Les autres services

AIDE À LA FAMILLE ET À L'ENTOURAGE

La Maison Jean Lapointe offre un programme spécifique qui vise à informer la famille et les proches sur la nature et les effets de l'alcoolisme et des autres toxicomanies. Il permet aussi de mieux comprendre l'impact de cette maladie sur eux. Ce programme comprend une fin de semaine intensive et un suivi de groupe d'une année.

JEU PATHOLOGIQUE

Le jeu pathologique est une problématique de plus en plus visible au Québec. La Maison Jean Lapointe offre tous les services d'aide aux joueurs problématiques ainsi qu'à leur entourage. Ces services sont gratuits grâce à une entente avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.



« Vous seul pouvez faire les premiers pas et entreprendre cette démarche qui vous est offerte aujourd'hui.

Il ne s'agit pas de tout changer, mais seulement de poser un premier geste d'amour envers vous-même et d'ouvrir les yeux sur une dimension nouvelle qui viendra chasser les brumes douloureuses de votre vie passée.

Ce programme vous est destiné. Nous y avons mis beaucoup d'amour car nous connaissons la grandeur de vos besoins.

À bientôt, j'en fais le souhait ! »



La Maison Jean Lapointe

111, rue Normand Montréal (Québec) H2Y 2K6

Téléphone : (514) 288-2611

Télécopieur : (514) 288-2919

Courriel : info@maisonjeanlapointe.com

www.maisonjeanlapointe.com

La Maison Jean Lapointe est un centre de traitement certifié par le ministère de la Santé et des Services sociaux.